

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 20 mars 2018**

2018-02-18

*Date d'affichage : 23/03/18*

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 22

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-huit, le 20 mars 2018

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**  
légalement convoqué le 14 mars 2018

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,  
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la  
Communauté de Communes des Portes de Sologne

**PRESENTS :**

**Ardon** : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysaabeth CATOIRE

**Jouy-le-Potier** : M. Gilles BILLIOT, M. Pascal HERRERO

**La Ferté Saint-Aubin** : Mme Constance de PÉLICHY, M. Christophe BONNET, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THÉNAULT, Mme Nicole BOILEAU, M. Dominique DESSAGNES, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Frédéric OUVRY

**Ligny-le-Ribault** : M. Olivier GRUGIER

**Marcilly-en-Villette** : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, M. Bernard GILBERT

**Ménestreau-en-Villette** : M. Eric LEMBO, Mme Marie-Annick VATZ, M. Bertrand DAUDIN

**Sennely** : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

**POUVOIRS** : M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie HARS à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THÉNAULT, Mme Anne GABORIT à M. Olivier GRUGIER, Mme Stéphanie CHARRON à M. Hervé NIEUVIARTS.

**Secrétaire de séance** : Mme Constance de PÉLICHY

**Objet : Désignation des représentants de la CCPS auprès du GIP APPROLYS.**

Vu l'Ordonnance du 23 juillet 2015, relative aux marchés publics, et notamment son article 26 ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la délibération n°98/14 du 26 juin 2014 approuvant l'adhésion au GIP dénommé APPROLYS ;

Vu la délibération n°113/14 du 30 septembre 2014 acceptant les termes de la convention constitutive du GIP APPROLYS et autorisant Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document s'y rapportant et désignant Monsieur Hervé NIEUVIARTS en qualité de titulaire représentant de la Communauté de Communes de La Ferté Saint-Aubin à l'Assemblée Générale d'APPROLYS et Monsieur Bertrand DAUDIN en qualité de suppléant,

Vu la délibération n°97/14 du 26 juin 2014 portant adhésion à CENTR'ACHATS et désignant comme représentant titulaire Madame Constance DE PELICHY et Monsieur Hervé NIEUVIARTS en qualité de représentant suppléant,

Vu la convention constitutive du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS, issu du rapprochement entre les deux GIP APPROLYS et CENTR'ACHATS, qui poursuit les missions de centrales d'achat initiées par les deux entités.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :*

Envoyé en préfecture le 23/03/2018  
Reçu en préfecture le 23/03/2018  
Affiché le   
Des Portes de Sologne à l'Assemblée  
ID : 045-200005932-20180320-2018\_02\_18-DE

- **DÉSIGNE** comme représentants de la Communauté de Communes Des Portes de Sologne à l'Assemblée Générale au sein du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS :
  - **M. Hervé NIEUVIARTS en qualité de titulaire,**
  - **M. Bertrand DAUDIN en qualité de suppléant.**

Ces derniers sont autorisés, le cas échéant, à exercer les fonctions d'Administrateur au sein du Conseil d'Administration du GIP.

- **CONFÈRE** délégation à Monsieur le Président à l'effet de recourir à la centrale d'achats APPROLYS CENTR'ACHATS, dans les conditions fixées par la convention constitutive, et de prendre dans ce cadre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés, accords-cadres et de leurs avenants éventuels, nécessaires à la satisfaction des besoins de la Communauté de Communes des Portes de Sologne.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à inscrire pour l'année 2018 les crédits nécessaires au paiement de la cotisation annuelle aux charges du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS.

Le Président,  
Jean-Paul ROCHE